

LA ROCQUE (Larocque), CHARLES

Prêtre catholique, troisième évêque de Saint-Hyacinthe, né à Chambly-sur-Richelieu le 15 novembre 1809 ; fils aîné de Henri La Rocque et de Sophie Robert, décédé à Saint-Hyacinthe le 15 juillet 1875. Charles La Rocque était encore enfant lorsque le curé de Chambly, l'abbé Pierre-Marie Mignault, décéla chez lui des aptitudes qu'il résolut de faire fructifier. Aux côtés de Charles se faisait remarquer son cousin Joseph La Rocque*, qui devait le précéder sur le siège épiscopal de Saint-Hyacinthe. À l'initiative de Charles-Louis-Roch de Saint-Ours*, conseiller législatif, l'Association pour faciliter les moyens d'éducation dans la Rivière-Chambly avait été établie, le 1^{er} mars 1821, dans le dessein de procurer à des enfants doués mais pauvres de la région des bourses leur permettant de faire le cours complet des études classiques au collège de Saint-Hyacinthe. Charles et Joseph La Rocque furent désignés par le curé Mignault pour être parmi les premiers des 30 élèves boursiers de cette association. Les deux cousins La Rocque se piquèrent d'émulation. L'un était pour l'autre un rival redoutable. Charles rappelait volontiers plus tard le souvenir de ces luttes ardentes, ajoutant : « La nature nous avait faits parents ; le collège nous rendit intimes, et cette amitié, nous l'avons toujours cultivée comme une des plus douces jouissances de la vie. »

Ses études classiques terminées, Charles La Rocque revêtit la soutane et commença ses études théologiques en 1828. Tout en se préparant à la prêtrise, il enseigna les humanités au collège de Saint-Hyacinthe, dont le directeur était, depuis 1827, l'autoritaire abbé Thomas Maguire*. Au milieu de l'année 1831, Mgr Jean-Jacques Lartigue* fit venir La Rocque à Montréal pour y terminer, au séminaire Saint-Jacques établi au rez-de-chaussée de la résidence de l'évêque, ses études de théologie. C'est là sans doute que l'abbé La Rocque s'initia aux thèses de l'ultramontanisme, dont Mgr Lartigue était un tenant résolu, en particulier à la doctrine de l'infailibilité pontificale, dont il verrait l'éclatante confirmation en participant au concile du Vatican, en 1870.

Vicaire à partir de 1832, La Rocque fut appelé, en 1835, dans sa paroisse natale pour y diriger le collège classique de Saint-Pierre, que le bienfaiteur de son enfance, le curé Mignault, y avait fondé dix ans auparavant. L'année suivante il commençait sa carrière curiale par la paroisse de Saint-Pie (comté de Bagot), où il passa quatre ans. En 1840, il devenait le sixième curé de L'Acadie (comté de Saint-Jean), et le premier curé de cette paroisse à être nommé par l'évêque de Montréal.

C'est à L'Acadie que l'abbé La Rocque eut pour la première fois maille à partir avec les protestants d'origine suisse qui exerçaient un prosélytisme intense dans la région. Ces protestants comprenaient Henriette Odin* Feller et le pasteur Louis Roussy, établis à Grande Ligne en 1835, auxquels s'étaient ajoutés précisément en 1840 quatre ministres, des compatriotes. Il vit même l'un de ses confrères, l'abbé Louis Normandeau*, qu'il hébergeait par charité, le quitter pour se réfugier parmi eux et devenir ministre baptiste.

En 1844, l'abbé La Rocque était transféré à la cure de Saint-Jean-l'Évangéliste (Saint-Jean). Cette paroisse faisait partie de la baronnie de Longueuil, dont le titulaire était, depuis 1841, Charles William Grant, cinquième baron de Longueuil. Terminus de navigation et de chemin de fer, grand entrepôt de commerce entre New York et Montréal, Saint-Jean devait voir sa population passer successivement de 1 315 habitants en 1841 à 4 500 en 1858. Grâce à cette croissance démographique et à son activité commerciale et industrielle, Saint-Jean recevait sa charte de municipalité de ville le 15 septembre 1856. La guerre de Sécession devait encore accentuer cette prospérité par l'augmentation considérable du trafic transitaire et l'exportation outre-frontières de grains, de foin et de produits manufacturés.

D'après le recensement de 1851, sur un total de 3 215 personnes, il y avait 2 577 catholiques, ouailles du curé La Rocque, qui déploya dans cette paroisse en pleine expansion ses qualités d'administrateur-né. L'église, dont la construction avait été terminée en 1828, fut pourvue, au printemps de 1845, d'un orgue fabriqué par Joseph Casavant. Les finances de la fabrique devinrent prospères. Il fit construire un couvent pour les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame en 1848. Deux ans plus tard, il demanda au collège de Saint-Hyacinthe d'établir une filiale dans sa paroisse. En 1864, il fit de nouvelles instances. Cette fois l'offre fut acceptée. Le 29 septembre de la même année, un professeur de Saint-Hyacinthe, deux séminaristes et 85 élèves inauguraient le collège de Saint-Jean, comprenant deux cours distincts, l'un commercial, l'autre classique.

Le curé La Rocque n'eut pas toujours la vie facile à Saint-Jean. Il avait appréhendé d'y venir du fait d'une population où se coudoyaient catholiques et protestants et parce que les événements de 1837–1838 avaient laissé dans certains cœurs des blessures incicatrisables. Il retrouvait, en effet, à Saint-Jean les « suisses » qui l'avaient fort ennuyé à L'Acadie. En dépit de ses intentions pacifiques, qui lui faisaient écrire que « jamais mot d'aigreur » n'était sorti de sa bouche pour « attaquer un protestant d'une dénomination quelconque, à raison de ses opinions religieuses », il dut polémiquer en publiant, en 1852, un livre de controverse, qui fut alors fort remarqué, dans lequel il déplorait « l'établissement de cette *Branche de la Société biblique* formée pour Saint-Jean et Saint-Athanase, au milieu d'une population toute catholique, qu'on veut absolument forcer contre ses principes et sa conscience ». Il s'en prenait surtout à Normandeau, que l'on avait dépêché à Saint-Jean « avec le dessein bien formel de l'y faire prêcher pour [ses] paroissiens », « pauvre malheureux prêtre canadien », « passé de l'Église catholique au protestantisme par un si triste chemin ».

L'un de ses propres paroissiens, le notaire Pierre-Paul Desmaray, ne donna pas moins de tablature à l'abbé La Rocque. S'étant fait remarquer, au temps de la rébellion, par son zèle pour la cause de Louis-Joseph Papineau, il avait été, l'un des premiers, arrêté le 17 novembre 1837, avec le docteur Joseph-François Davignon. Quelques années plus tard, Desmaray était rentré des États-Unis au Canada et avait repris l'exercice de sa profession à Saint-Jean. Il n'avait pas pardonné au clergé son attitude lors des événements de 1837 et il multiplia les vexations à l'endroit du curé La Rocque. Le 7 janvier 1844, il lui faisait tenir une requête pour qu'on déplaçât la chaire et qu'à l'avenir les nominations de marguilliers fussent faites par une assemblée générale des habitants propriétaires de la paroisse. Toutefois l'affaire du banc seigneurial permit à Desmaray de narguer encore plus efficacement le curé et la fabrique. Le banc seigneurial était réservé, dans l'église, au baron de Longueuil. Ce dernier étant protestant, le banc fut laissé à la disposition de son agent, le notaire Desmaray, qui l'occupait gratuitement, se dispensant ainsi de payer la rente de banc à laquelle tous les autres paroissiens étaient assujettis. Le malaise, qui dura cinq ans, prit fin avec le décès de Desmaray survenu le 17 septembre 1854.

L'abbé La Rocque entretenait des relations cordiales avec son évêque, Mgr Ignace Bourget*. Celui-ci l'avait prié de prononcer l'oraison funèbre de Mgr Lartigue au service anniversaire célébré dans l'église Saint-Jacques, le 29 avril 1841, et La Rocque l'avait accompagné dans son voyage à Rome en 1854, pour assister à la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. Mais ces relations n'empêchaient pas La Rocque de maintenir ses distances avec son évêque, dont l'intransigeance ultramontaine heurtait parfois chez lui le sens du possible et le souci des compromis pacificateurs. En 1857, à l'occasion de l'adoption de la liturgie romaine dans le diocèse de Montréal., La Rocque ne lui cacha pas qu'il différait d'avis avec lui sur l'application de certains points de cette liturgie. L'évêque dut admettre le bien-fondé des raisons invoquées par le curé de Saint-Jean, tout en maintenant ferme la ligne de conduite qu'il avait adoptée : « En liturgie comme en liturgie, lui répondait-il le 22 mai 1857, il y a des questions où il est permis de différer d'opinion. [...] En consultant à Rome de très habiles maîtres de cérémonies, je me suis convaincu que toutes les questions de liturgie n'étaient pas.. encore clairement décidées, du moins pour eux. Il ne doit donc pas paraître surprenant que, dans un pays comme le nôtre, l'on se trouve encore embarrassé. Toutefois il ne faut pas demeurer dans le vague, puisque c'est le pire de tous les états. Mais tout en tranchant bien des cas indécis, j'ai cru devoir laisser à la conscience délicate des bons prêtres un moyen de ne pas se tourmenter sans raison. »

Charles La Rocque était depuis 22 ans curé de Saint-Jean lorsque, à la démission du deuxième évêque de Saint-Hyacinthe, son cousin Mgr Joseph La Rocque, il dut accepter de lui succéder. Par affection pour ses paroissiens, il voulut recevoir, le 29 juillet 1866, la consécration épiscopale dans l'église de Saint-Jean – dont la construction était à peine terminée et avait été l'objet de ses soins depuis 1857 – des mains de Mgr Charles-François Baillargeon*, administrateur de l'archidiocèse de Québec, assisté de Mgr Bourget et de Mgr Joseph-Bruno Guigues, évêque d'Ottawa. Dans l'assistance, on remarqua la présence de George-Étienne Cartier, qui voulait marquer par ce geste l'amitié qui le liait au nouvel évêque.

Ce n'est pas sans angoisse que le curé La Rocque avait accepté, à la demande des évêques de la province, d'être nommé par Pie IX, le 20 mars précédent, évêque de Saint-Hyacinthe. Prévoyant les embarras financiers et les conflits politico-religieux dans lesquels il userait prématurément sa santé, il

aurait alors avoué à l'un de ses intimes : « J'accepte cette dignité, parce que c'est un véritable sacrifice qu'on m'impose. Je dois renoncer maintenant à atteindre l'âge de ma bonne vieille mère. Cela durera dix ans, certainement pas quinze. »

En effet, une dette de \$44 000, énorme pour l'époque, grevait la corporation épiscopale. Mais les dissensions qui déchiraient la ville et le diocèse étaient d'une nature autrement plus préoccupante. Saint-Hyacinthe était alors sans doute, après Montréal, la ville du Canada-Est où les luttes partisans avaient atteint le plus haut degré d'âpreté : les familles Papineau et Dessaulles y avaient leurs racines ; le collège, dont le supérieur était le grand-vicaire Joseph-Sabin Raymond*, était la cible des attaques véhémentes de Louis-Antoine Dessaulles* depuis que le candidat « bleu », Rémi Raymond, l'avait emporté, aux élections de 1863, sur Augustin-Cyrille Papineau, cousin de Dessaulles. Les six premiers mois de l'année 1867 verraient les antagonistes Sabin Raymond et Dessaulles se livrer une guerre de plume acharnée, chacun brochant une vingtaine de lettres interminables, la prose de Raymond étant reproduite par *le Courrier de Saint-Hyacinthe*, alors rédigé par un brillant ancien élève du collège, de surcroît veuillotiste ardent, Oscar Dunn*, celle de Dessaulles paraissant dans *le Journal de Saint-Hyacinthe* et *le Pays* de Montréal.

Mgr La Rocque arrivait donc dans un diocèse en pleine effervescence. L'attitude qu'il adopta au sujet de la confédération, « fait d'une portée immense », « fruit sans pareil dans les annales de notre histoire », comme il l'écrivait dans sa lettre pastorale du 18 juin 1867, n'était pas de nature, on le conçoit facilement, à apaiser les esprits. Il confessait que, par sa lettre, il se révélerait peut-être davantage patriote qu'évêque, car il craignait par-dessus tout l'annexion aux États-Unis, qui équivaldrait, selon lui, à la mort de la nation canadienne-française ; or Alexandre Dufresne, député d'Iberville, avait introduit dans son comté une filiale du Club Saint-Jean-Baptiste, foyer de résistance à la confédération, mais aussi, jusqu'à un certain point, société secrète, et comme telle suspecte à l'Église. En mars 1867, Dufresne publiait une brochure reproduisant sa correspondance orageuse avec Mgr La Rocque ; après sa défaite, Dufresne communiqua au rédacteur en chef, du *Pays*, Alphonse Lusignan*, le dossier relatif à sa querelle avec l'évêque et auquel Lusignan donna une large publicité dans les numéros des 24 et 29 octobre 1867 du *Pays*.

Aux désagrèments que lui attiraient ses prises de position dans le domaine politico-religieux s'ajoutait la détresse financière. Pour faire face à la dette du diocèse et l'éteindre graduellement, La Rocque fit appel à chacun de ses prêtres par un plan qu'il exposa dans ses circulaires des 19 septembre et 27 décembre 1866, complété par sa lettre pastorale du 11 mai 1867. L'abbé Isaac-Stanislas Lesieur-Desaulniers, auquel il conféra le titre de grand-vicaire, se fit mendiant pour son évêque. Lui-même comprima ses propres dépenses en quittant Saint-Hyacinthe pour s'installer dans la cure de Belœil, laissant sur place son secrétaire, l'abbé Louis-Zéphirin Moreau*, qui expédiait les affaires courantes. Après sept années d'éloignement, il réintégra son évêché, ayant la satisfaction, au début de 1875, d'avoir liquidé la dette qui l'avait tellement préoccupé au début de son épiscopat.

En 1870, il assistait au concile du Vatican. Malencontreusement une grave indisposition le contraignit de quitter Rome « au moment où la doctrine », qui avait été celle de toute sa vie, « allait être mise au rang des articles de foi par une définition solennelle », comme il l'écrivait à son retour dans sa lettre pastorale du 15 novembre 1870.

L'année suivante, dans une circulaire datée de Belœil, 28 avril 1871, il se rangeait aux côtés de l'archevêque de Québec, Elzéar-Alexandre Taschereau*, et de l'évêque de Rimouski, Jean-Pierre-François Laforce* Langevin, qui venaient de désavouer le *Programme catholique* d'esprit ultramontain comme ayant « été formulé en dehors de toute participation de l'épiscopat ». Prenant de plus en plus ses distances avec Mgr Bourget, il intervint dans l'affaire de la tenue des registres civils à propos de laquelle *le Nouveau Monde*, organe officieux de l'évêché de Montréal, menait une campagne impitoyable contre le « gallican » George-Étienne Cartier. Dans sa circulaire à son clergé du 23 janvier 1871, il exhortait ses subordonnés « à bénir et louer Dieu de l'indépendance, de la liberté et des privilèges si amples et si larges dont jouit notre modeste Église de la Province de Québec, mieux partagée sous ce rapport qu'aucune autre Église du monde peut-être ». Ces lignes et bien d'autres de la circulaire de Mgr La Rocque firent sursauter Mgr Bourget, qui luttait à outrance « contre les empiètements de la loi civile » et qui se mettait « en mesure de demander la réforme du *Code civil* dans

les points qui se trouv[ai]ent en contradiction avec le droit canon et l'autorité du St-Siège », comme il l'écrivait à l'évêque de Saint-Hyacinthe le 11 février 1871 : « [...] que vous ayez, dans les circonstances actuelles, poursuivi Mgr Bourget, lancé votre circulaire dans le public, en la mettant entre les mains de votre clergé, c'est à mes yeux un grand scandale. Car le monde ne manquera pas de conclure que vous êtes partisan servile de l'autorité séculière ; et que, pour servir la cause de quelques amis du monde, qui vous considèrent comme leur appui, vous tournez le dos à vos collègues et biaisez sur les principes que nous sommes chargés de défendre à tout prix. »

D'autres incidents révélèrent au grand public que les chefs spirituels du diocèse de Saint-Hyacinthe ne souscrivaient pas aux thèses outrées de Mgr Bourget et de ses amis. Le plus retentissant fut sans doute le différend Raymond-Pinsonnault. Mgr Joseph-Sabin Raymond affirma dans une conférence, en 1872, qu'il n'y avait ni libéraux ni gallicans au sens religieux du terme au Canada ; Mgr Pierre-Adolphe Pinsonnault*, attaché, après un séjour aux États-Unis, à l'évêché de Montréal, sa surdité et ses extravagances administratives l'ayant forcé de se démettre comme évêque de Sandwich, rétorqua que Mgr Raymond était précisément l'un de ces libéraux catholiques que Pie IX avait condamnés. On dérivait vers un dialogue de sourds !

Mgr La Rocque crut bon d'écarter ces polémiques stériles pour s'employer à des réalisations plus utiles. Il eut la joie d'accueillir dans sa ville épiscopale, en octobre 1873, quatre dominicains français, prémices d'une fondation permanente, après qu'il eut vaincu les préjugés du prier de la province dominicaine de France, le père Bernard Chocarne, qui, après une première visite au Canada, en 1868, s'était moqué de ces « Canadiens demi-sauvages, retardataires en politique, en philosophie, en littérature ; conservateurs à outrance d'un passé qu'on regarde comme aboli chez tous les peuples vraiment dignes de liberté et de progrès ». C'est également à Mgr La Rocque qu'il faut attribuer le projet de fonder, dans les Cantons de l'Est, un nouveau siège épiscopal avec une fraction des diocèses de Québec et de Trois-Rivières. Il s'en fit l'avocat persuasif au cours du cinquième concile provincial de Québec. À la demande des pères de ce concile, Pie IX érigea le diocèse de Sherbrooke par un bref du 28 août 1874.

Épuisé par les contradictions qui l'avaient assailli et par le travail qu'il s'était imposé pendant neuf années d'un épiscopat marqué, outre les réalisations déjà décrites, par la fondation de deux missions, l'érection de sept paroisses et l'ordination de 55 prêtres, désemparé par la mort de sa mère survenue au printemps de 1875, Mgr La Rocque décéda à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe le 15 juillet 1875. Son corps fut déposé dans le caveau de cet établissement auprès de celui de sa mère.

De haute taille, sa figure aux traits réguliers et au teint coloré, ses yeux mobiles et pénétrants, sa bouche bien dessinée et d'ordinaire souriante, la distinction de ses manières l'avaient fait surnommer « le beau La Rocque ». À ce physique imposant correspondaient des qualités de cœur dont la principale était sans doute la capacité d'accueil et de compréhension. Il joua un rôle non négligeable de pondération au sein des discordes furieuses qui agitèrent la seconde partie de notre xix^e siècle. On peut conclure avec l'abbé Élie-Joseph-Arthur Auclair* que Mgr Charles La Rocque « fut un homme d'action de premier ordre, un prêtre zélé et dévoué aux âmes, un évêque de haute distinction, un vrai chef d'Église ».

Philippe Sylvain

[Charles La Rocque], *Une autre récompense de 1 600 louis ou réponse au défi de Mr Atkinson avec la preuve des dogmes catholiques attaqués dans ce défi* (Montréal, 1852).

ACAM, RLB, 10, pp. 109s. ; RLB, 19, pp. 306–312.— *Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Saint-Hyacinthe*, A.-X. Bernard, éd. (8 vol., Montréal, 1888–1898), II : 313–327.— *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, 16 juill. 1875.— *L'Opinion publique* (Montréal), 22 juill. 1875.— J.-P. Bernard, *La pensée et l'influence des Rouges (1848–1867)* (thèse de ph.d., Université de Montréal, 1968), 343ss.— J.-D. Brosseau, *Saint-Jean-de-Québec ; origine et développements* (Saint-Jean, Qué., [1937]), 213–215.— S.-A. Moreau, *Histoire de L'Acadie, province de Québec* (Montréal, 1908), 71–74.— É.-J. Auclair, *Les trois évêques Larocque, RSCHÉC*, 1945–1946, 11–17.— Robert [Philippe] Sylvain, *Aperçu sur le prosélytisme protestant au Canada français, MSRC, LV* (1962), 3^e sér., sect. i : 69–72.— Armand Yon, *Les Canadiens français jugés par les Français de France, 1830–1939, RHAFF XIX* (1965–1966) : 578.